



FICHE DE POSTE : **CHEF DE SERVICE D'EXPLOITATION ET DU SUIVI**

I. FORMATION ET EXPERIENCES :

- Les agents titulaires respectant les conditions suivantes :
 - Être classé au moins à l'échelle 20 à l'Agence Urbaine de Tétouan ;
 - Titulaire d'un diplôme donnant accès au moins à l'échelle 17 ;
 - Avoir une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans l'Agence Urbaine de Tétouan ou une autre Agence, ou 3 ans pour les non appartenants aux Agences Urbaines ;
- Les agents titulaires classés à l'échelle 17, et ayant une ancienneté de 10 ans minimum dont 4 ans à l'échelle précitée.
- Les agents titulaires exerçant à la date de vacation du poste, la fonction de chef du service à l'Agence Urbaine de Tétouan ou une autre agence.

II. COMPETENCES REQUISES :

-Compétences techniques :

- Maîtriser les circuits, procédures et règlements régissant le domaine de l'urbanisme et de la gestion urbaine ;
- Ayant une connaissance sur le territoire relevant du ressort de l'Agence Urbaine de Tétouan ;
- Avoir une bonne maîtrise de la communication et de la rédaction en langues arabe et française.

-Compétences relationnelles et managériales :

- Être dynamique, motivé et sérieux ;
- Avoir une vision prospective ;
- Avoir une grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Avoir une disponibilité et mobilité dans le travail.

III. MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

Ce service est chargé de :

- L'analyse de la nature des infractions constatées, à la lumière des dispositions législatives et réglementaires, et les éléments d'information recueillis par la brigade ;
- La Vérification du respect de la procédure et des lois en vigueur en la matière ;



- Le contact permanent avec les autorités locales et les services municipaux, pour compléter les dossiers d'infraction et suivre les jugements prononcés par les tribunaux, ainsi que leur exécution.

IV. DOSSIER DE CANDIDATURE :

Toute candidature sera accompagnée :

- D'une demande manuscrite accompagnée de l'appréciation du responsable hiérarchique sur la compétence et le rendement du candidat(e) ;
- D'un Curriculum Vitae récent ;
- Du plan d'action et de la méthodologie proposée par le(a) candidat(e) pour la gestion, le développement et l'amélioration du rendement de l'unité concernée par le poste.

V. ENVOI DES DOSSIERS :

Les dossiers doivent être déposés sous pli fermé **au service du personnel** de l'Agence Urbaine de Tétouan contre accusé de réception, au plus tard au plus tard **le vendredi 23 mai 2025 à 16h00**.



4